

Le partenariat

Pour les organismes issus du milieu gravitant autour de la municipalité comme le Cercle de Fermières, la ViActive, le club des 50 ans et plus, la Fabrique et autres, l'association avec la municipalité en vue de mener des actions complémentaires est vitale pour toutes les parties. Également, l'autonomie des acteurs est aussi importante et essentielle pour que les projets se réalisent en harmonie. On parle de réalisations gagnantes.

Présentement comme vous le savez, la cuisine du centre communautaire est en rénovation. Depuis plusieurs décennies, l'organisme des 50 ans et plus, locataire des lieux, a démontré que les gens de Saint-Gabriel savaient recevoir et bien cuisiner. Pendant tout ce temps, il a eu plusieurs échanges et complicités entre la municipalité et cet organisme pour y arriver. Il faut que cette complicité continue. Cependant en 2019 et après la réalisation des rénovations prévues, coûtant tout près de 350 000\$, la municipalité de Saint-Gabriel se questionne à laisser un seul organisme, issu du milieu, locataire et gestionnaire du local. Il faut être imaginatif et trouver une solution tout en gardant en mémoire ce que ce club a réalisé pour la communauté dans le passé et peut amener dans l'avenir.

Je pense qu'une nouvelle entente entre les parties est nécessaire, il faut s'asseoir ensemble et réfléchir sur un mode de partenariat. Le club des 50 ans et plus, avec ses connaissances et ses biens, doit être fier d'être partenaire avec sa municipalité. Cette dernière sera partie prenante en gérant pour tous les citoyens un lieu où il sera permis d'offrir de nouvelles façons de cuisiner.

Je crois qu'être partenaire est une solution d'avenir pour tous les organismes issus du milieu gravitant autour de la municipalité de Saint-Gabriel.

René Lavoie, maire